



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 15 mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Gouvernement accroît l'insertion des docteurs au sein des administrations d'Etat en facilitant la réalisation de thèses dans l'administration, au service de l'action publique

Frédérique VIDAL, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et Amélie de MONTCHALIN, ministre de la transformation et de la fonction publiques renforcent les liens entre la recherche et l'action publique qui est un élément essentiel de la rénovation de notre Etat, pour le rendre plus expert, plus divers et plus réactif.

Dans ce cadre, Frédérique Vidal et Amélie de Montchalin agissent pour renforcer les ponts existants entre administration et recherche et d'en créer des nouveaux, partout où cela est nécessaire. L'insertion des docteurs au sein des administrations de la fonction publique d'Etat est l'un d'entre eux ; il a notamment donné lieu à la création d'un concours réservé à ce public à l'Institut national du service public.

Le succès des Conventions Industrielles pour la Formation par la Recherche (CIFRE) est connu : en 40 ans d'existence, il a fait la preuve de sa capacité à accélérer l'innovation des entreprises, à élargir le champ et l'impact de la recherche, à étendre les perspectives professionnelles des doctorants, et surtout à construire un langage commun entre des mondes qui ne se parlaient pas assez. Il n'était cependant pas ouvert à la fonction publique d'Etat.

Le Gouvernement a donc donné une impulsion supplémentaire pour créer un dispositif qui s'inspire des thèses CIFRE afin de proposer aux administrations d'Etat, aux établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche, aux laboratoires de recherche et aux doctorants un cadre nouveau, simplifié et attrayant facilitant la réalisation de thèses en administration qui permettront d'acquérir une expérience différenciante pour intégrer à terme ces institutions.

Frédérique Vidal et Amélie de Montchalin annoncent ainsi aujourd'hui l'expérimentation COFRA (Convention de Formation par la Recherche en Administration) : fondée sur un travail partenarial mené depuis plusieurs mois, elle vise à mettre en place 20 COFRA dès la rentrée 2022 avec des administrations volontaires,

avec l'ambition faire monter en puissance le dispositif pour proposer 100 COFRA à la rentrée 2023.

Ce dispositif expérimental vise à répondre aux objectifs suivants :

- Définir un format de convention cadre simple et efficace pour les parties prenantes ;
- Former les référents du doctorant au sein de l'administration afin d'assurer un accueil de qualité des doctorants ;
- Imaginer les grandes lignes d'un fonctionnement opérationnel assurant l'excellence des thèses COFRA ;
- Offrir un co-financement à 50% pour la phase d'expérimentation ;
- Lancer un travail, en lien avec la direction du budget, afin de réfléchir aux contraintes liées aux schémas et plafonds d'emploi des administrations pour ce public spécifique.

La réalisation de thèses au sein de l'administration est un moteur pour la transformation de l'action publique : apporter aux administrations et à leurs agents des réflexions et contenus à la pointe des connaissances scientifiques du moment et des grands enjeux contemporains tout en ouvrant un terrain nouveau d'exploration pour les chercheurs. Enfin c'est aussi permettre la rencontre fructueuse entre des hommes et des femmes qui ont suivi des parcours différents au service du public et de la recherche pour favoriser au sein de nos administrations la diversité, l'engagement et l'excellence.

Un travail de suivi sera mené dans la durée de l'insertion professionnelle de leurs bénéficiaires.

Le Gouvernement reste pleinement mobilisé pour assurer l'insertion des docteurs au sein de l'administration et ainsi renforcer les liens entre recherche et pris de décision publique.

Contact presse Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques :

Tél : 01 53 18 42 68 / Mél : presse.mtfp@transformation.gouv